Ravel, le 1er mars 2022

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE
DU 25 FEVRIER 2022

Après lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté à l'unanimité, le Président passe à l'ordre du jour :

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL 63 POUR INTERVENTION MUSICALE EN MILIEU SCOLAIRE):

Madame le Maire informe l'Assemblée que le Conseil Départemental du Puy De Dôme soutien, par une subvention, les communes ne bénéficiant pas d'une école de musique sur leur territoire, initient des actions de sensibilisation à la musique durant le temps scolaire.

Madame le Maire rappelle que la commune a confié à monsieur Laurent BREDIF, musicien agréé par l'Education Nationale des interventions musicales durant le temps scolaire (intervention en classes élémentaires).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal demande à madame le Maire de demander auprès du Conseil Départemental du Puy de Dôme l'attribution d'une subvention pour intervention musicale en milieu scolaire.